



CONSEIL AFRICAIN  
ET MALGACHE POUR  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



*Numéro spécial*  
*Octobre 2025*

La Revue  
**DG** Gouvernance  
et  
Développement

ISSN-L : 3005-5326

ISSN-P : 3006-4406

*Revue semestrielle*

Actes du Colloque du PTRC-GD. Université de Lomé 26-28 mars 2025

**LA BONNE GOUVERNANCE DANS  
TOUS SES ETATS ET FORMES**

Tome 2

- Gouvernance et Genre
- Gouvernance politique
- Gouvernance universitaire

Revue du Programme Thématique de Recherche du CAMES (PTRC)  
Gouvernance et Développement



## PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30<sup>ème</sup> session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos Etats. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

### Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES).  
01 BP 134 OUAGADOUGOU 01 (BURKINA FASO)

**Tél.** : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34

**Fax** : (226) 50 36 85 73

**Email** : [cames@bf.refer.org](mailto:cames@bf.refer.org)

**Site web** : [www.lecames.org](http://www.lecames.org)

### Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche



**Impact Factor. SJIF 2025: 6.993**

**SJIF**: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

**HAL**: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

**Mir@bel**: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Developpement-RGD>

## CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4<sup>ème</sup> édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Benin), sur le thème « **Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5<sup>ème</sup> journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTRC-GD fut piloté par Dr Sanaliou Kamagate (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.

L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

## COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, Ethique, Philosophie Politique et sociale.
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou – Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie ancienne, Biotique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Eric Damien BIYOGHE BI ELLA**, MC, IRST/CANAREST, Histoire
9. **Ladji BAMB**A, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
10. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
11. **Emmanuelle NGUEMAMINKO**, MC, ENS Libreville, Sociologie
12. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
13. **N'guessan Séraphin BOHOUSSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
14. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
15. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
16. **Koffi Messan Litinmé MOLLEY**, MC, Université de Kara, Lettres Modernes
17. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
18. **Kouadio Victorien EKPO**, MC, Université Alassane Ouattara, Bioéthique
19. **Yentougle MOUTORE**, MC, Université de Kara, Sociologie
20. **Gbalawoulou Dali DALAGOU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie
21. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
22. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Ethique-Technique-Société
23. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
24. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
25. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
26. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
27. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
28. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
29. **Bèbè KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
30. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
31. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
32. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
33. **Zakariyao KOUMOI**, MC, Université de Kara, Géographie
34. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
35. **Amenan KOUASSI-KOFFI** *Micheline*, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
36. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
37. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
38. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
39. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
40. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
41. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
42. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
43. **Zananihi Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
44. **Bilakani TONYEME**, MC, Université de Lomé, Philosophie et Éducation

45. **Abdourazakou ALASSANE**, MC, Université de Lomé, Géographie
46. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
47. **Porna Idriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
48. **Hamany Broux de Ismaël KOFFI**, MC, Université Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie
49. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
50. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
51. **Débégoun Marcelline SORO**, MC, Université Alassane Ouattara, Sociologie.
52. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Roman africain.
53. **Assanti Olivier KOUASSI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie.
54. **Bantchin NAPAKOU**, MC, Université de Lomé, Philosophie
55. **Jean-Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire.
56. **Kain Arsène BLE**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes.
57. **Amani Albert NIANGUI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie
58. **Steeve ELLA**, MC, ENS Libreville, Philosophie
59. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULA Bi**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

## **COMITÉ ÉDITORIAL**

### **Directeur de publication**

Henri BAH: [bahhenri@yahoo.fr](mailto:bahhenri@yahoo.fr)

### **Directeur de publication adjoint**

Pamphile BIYOGHE: [pamphile3@yahoo.fr](mailto:pamphile3@yahoo.fr)

### **Rédacteur en chef**

Sanaliou KAMAGATE: [ksanaliou@yahoo.fr](mailto:ksanaliou@yahoo.fr)

### **Rédacteur en chef adjoint**

Totin VODONNON: [kmariuso@yahoo.fr](mailto:kmariuso@yahoo.fr)

### **Secrétariat de la revue**

**Contact WhatsApp:** (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378

**Email :** [revue.rgd@gmail.com](mailto:revue.rgd@gmail.com)

### **Secrétaire principale :**

Armand Josué DJAH: [aj\\_djah@outlook.fr](mailto:aj_djah@outlook.fr)

### **Secrétaire principal adjoint:**

Moulo Elysée Landry KOUASSI : [landrewkoua91@gmail.com](mailto:landrewkoua91@gmail.com)

### **Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :**

Elza KOGOUNZAMBA: [konzamb@yahoo.fr](mailto:konzamb@yahoo.fr)

### **Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :**

Jean Jacques SERI : [jeanjacquesser@yahoo.fr](mailto:jeanjacquesser@yahoo.fr)

### **Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :**

Vivien MANANGO: [ramos2000fr@yahoo.fr](mailto:ramos2000fr@yahoo.fr)

### **Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale:**

Yéboué Stéphane Koissy KOFFI: [koyestekoi@gmail.com](mailto:koyestekoi@gmail.com)

### **Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :**

Ekpo Victorien KOUADIO: [kouadioekpo@yahoo.fr](mailto:kouadioekpo@yahoo.fr)

### **Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :**

Agnélé LASSEY: [lasseyagnele@yahoo.fr](mailto:lasseyagnele@yahoo.fr)

### **Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster):**

Sanguen KOUAKOU: [kouakousanguen@gmail.com](mailto:kouakousanguen@gmail.com)

Anderson Kleh TAH : [tahandersonkleh@gmail.com](mailto:tahandersonkleh@gmail.com)

### **Trésorière :**

Affoué Valéry-Aimée TAKI: [takiamee@gmail.com](mailto:takiamee@gmail.com)

**Wave et Orange Money:** (+[225](tel:+2250706862722)) [0706862722](tel:+2250706862722)

## COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale;
2. **Gnangoran Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTIKouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique);
5. **ASSOUGBA Kabran Beya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine);
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHEBIELLA Eric Damien**, MR, IRSH-CENAREST Libréville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANER Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine;
12. **DANDONOU GBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes;
17. **ELLAKouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIEDoh Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique;
20. **GONDODi mandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain);
22. **KOBENAN Appoh Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
24. **KOUAHO Blé Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amoin Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOIZakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRA Kouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOU Gnazabo Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DAKouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRIDiby Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **OULAI Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANO GO Amed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdoul Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie/Aménagement,
38. **KONÉTahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

## **NORMES DE RÉDACTION**

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

### **Le Corpus des manuscrits**

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.

À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1.; 1.1.; 1.2.; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- *Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, taille 12, espacement avant 12 et après 12.*
- *Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*
- *Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :

Initiale (s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

#### **Exemple :**

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagate, 2013: 66).

### **La structure des articles**

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- *Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.*
- *Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.*
- *Institution de rattachement de ou des auteur (s) et E-mail, taille 11.*
- *Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.*
- *Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).*

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

#### **Pour une contribution théorique et fondamentale :**

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

#### **Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :**

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

**N.B :** Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.

### **Les illustrations: Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.**

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme ...), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (en gras et en taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

### **Références bibliographiques**

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit: nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2<sup>de</sup> éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif : nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.

Pour les sources sur internet : indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.

### **Exemples de références bibliographiques**

**Livre (un auteur)** : HAUHOUOT Asseypo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'Ivoire, Abidjan, EDUCI, 364p.

**Livre (plus d'un auteur)** : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

**Thèse** : GBAYORO Bomisso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

**Article de revue** : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n°2, EDUCI-Abidjan, pp65-77.

**Article électronique** : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15/07/2018) [www.resolutionsfundcities.fmt.net](http://www.resolutionsfundcities.fmt.net).

### **N.B :**

**Dans le corps du texte**, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs); Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénoum et K. Atta, 2017, p. 189).

**Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs**, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al., 2018, p. 151).

## **SOMMAIRE**

### **GOVERNANCE UNIVERSITAIRE ET VIOLENCES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES DE CÔTE D'IVOIRE**

**KOUAME Konan Simon** .....1-15

### **LE RESPECT DE LA MORALE POUR UNE GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ACCEPTABLE**

**ANGORA N'gouan Yah Pauline épouse ASSAMOI** .....16- 25

### **IMPACT DES DISPOSITIFS DE REMÉDIATION ET PERFORMANCES GRAMMATICALES DES ÉLÈVES : ÉTUDE DANS LES LYCÉES LA LIBERTÉ, LA PAIX ET FORT LAMY DE N'DJAMÉNA**

**ABAKAR Ousmane Abdallah** .....26- 40

### **GOVERNANCE UNIVERSITAIRE ET CRISE DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE : LE CAS DU CAMEROUN**

**AMOUGOU AFOUBOU Anselme Armand** .....41- 54

### **L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA POLITIQUE DES QUOTAS EN COLOMBIE : VERITABLE INCLUSION RACIALE**

**ANDOU Weinpanga Aboudoulaye, BIAOU Chambi Biaou Edouard**.....55-72

### **LES MÉDERSAS DE TOMBOUCTOU : RESSORTS ET DYNAMIQUES D'UNE AUTONOMIE INSTITUTIONNELLE SOUS LES ASKIA (1492-1591)**

**DÉDÉ Jean Charles** ..... 73-92

### **PROBLÉMATIQUE DU CHEVAUCHEMENT DES ANNÉES ACADÉMIQUES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES AU BURKINA FASO : CAS DE L'UNIVERSITÉ JOSEPH KI- ZERBO**

**SANKARA Yassia** .....93-114

### **LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET DIFFICULTÉS D'INSERTION DES DIPLÔMÉS DE DOCTORAT EN CÔTE D'IVOIRE**

**Robert Lorimer ZOUKPÉ** .....115-128

### **INSTITUTIONNALISATION DE LA GESTION PÉDAGOGIQUE Â L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ ET IMPLICATIONS**

**BAGAN Dègnon** .....129-151

### **LA COMMUNICATION AU SERVICE DE LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE : VERS UN MODÈLE DE GESTION TRANSPARENTE ET PARTICIPATIVE DES INSTITUTIONS ACADÉMIQUES / THE ROLE OF**

<b>COMMUNICATION IN UNIVERSITY GOVERNANCE: TOWARDS A TRANSPARENT AND PARTICIPATORY MANAGEMENT MODEL FOR ACADEMIC INSTITUTIONS</b>	
DOFFOU N'Cho François .....	152-166
<b>LA RESPONSABILITÉ CITOYENNE DANS L'ENRACINEMENT DE LA DÉMOCRATIE EN AFRIQUE</b>	
BONANÉ Rodrigue Paulin .....	167-184
<b>L'ABSOLUTISME POLITIQUE HOBBSIEN : UNE ACTUALISATION DE LA SOUVERAINETÉ TOTALE GAGE DE PAIX ET DE STABILITÉ SOCIALE EN AFRIQUE</b>	
KOUASSI Amenan Madeleine épouse Ekra .....	185-199
<b>L'HOMME FORT ET LES INSTITUTIONS FORTES EN AFRIQUE</b>	
Youssef DIARRASSOUBA .....	200-209
<b>GOVERNANCE POLITIQUE ET SÉPARATION DES POUVOIRS : POUR UNE CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE DANS LES ÉTATS AFRICAINS</b>	
KOFFI Éric Inespéré .....	210-229
<b>INSURRECTION POPULAIRE DE 2014 AU BURKINA FASO : PROBLEMATISATION D'UN APPAREIL D'ÉTAT ET CONSTRUCTION DE L'INSTABILITE SOCIOPOLITIQUE</b>	
ZERBO Armel Tiessouma Théodore .....	230-247
<b>LES SUBSTRATS ÉTHIQUES D'UNE DURABILITÉ ÉCO-CITOYENNE ET POLITIQUE</b>	
Moulo Elysée KOUASSI .....	248-261
<b>BETWEEN TWO WORLDS: AFRICAN CULTURAL IDENTITY AND THE IMMIGRANT EXPERIENCE IN JANE IGHARO'S <i>TIES THAT TETHER</i> ADAMA Kangni .....</b>	262-275
<b><i>GOVERNANCE POLITIQUE ET CONFIANCE DANS LES INSTITUTIONS POLITIQUES EN EUROPE ET EN AFRIQUE</i></b>	
Koffi Améssou ADABA et Leonie RosaBACK .....	276-301
<b>L'AFRIQUE DANS LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE MONDIALE : LES ENJEUX DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARIS POUR L'AFRIQUE</b>	
ALKARAKPEY Méyssouun .....	302-317

<b>LA DÉMOCRATIE À L'ÉPREUVE DU NÉO-CONSTITUTIONNALISME EN AFRIQUE : POUR UN HUMANISME JURIDIQUE</b>	
AMEWU Yawo Agbéko .....	318-331
<b>DÉVELOPPEMENT POLITIQUE EN AFRIQUE ET RÉSEAUX SOCIAUX : ENTRE DÉMOCRATIE ET DICTATURE</b>	
AMOIKON Guy Roland .....	332-346
<b>LA PAIX ET LA SECURITE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU XXIE SIECLE</b>	
ATTATI Afi .....	347-367
<b>EFFET DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE DANS LES ÉTATS MEMBRES DU CAMES</b>	
BAYILI Piman Alain-Raphaël .....	368-390
<b>CONTRIBUTION DE L'ÉLITE ET LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE DE DANKPEN DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE TOGOLAISE DE 1924 à 1994</b>	
Mabi BINDITI .....	391-407
<b>REPRÉSENTATIONS SOCIALES DES STRATÉGIES DE COMMUNICATION PUBLIQUE DE LA PRÉVENTION DU TERRORISME EN CÔTE D'IVOIRE</b>	
COULIBALY Sinourou Aminata, BAMBA Sidiki .....	407-424
<b>DYNAMIQUES SOCIO-CULTURELLES ET LEURS IMPLICATIONS CRIMINOGENES DANS LA GOUVERNANCE TRADITIONNELLE À LOPOU</b>	
ESSOH Lohoues Olivier .....	425-444
<b>LA GOUVERNANCE PUBLIQUE ET L'OBJECTIF DE PERFORMANCE AU SENEGAL</b>	
FAYE Seynabou .....	445-460
<b>LA DECHEANCE DE LA NATIONALITE NIGERIENNE COMME REPONSE DU CNSP AUX PERSONNES EN INTELLIGENCE AVEC LE TERROSISME ET</b>	
<b>ACTIVITES ASSIMILEES</b>	
HAROUNA ZAKARI Ibrahim .....	461-478
<b>GOUVERNANCE POLITIQUE AU SEIN DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE LA RÉGION DE L'EST DU BURKINA FASO LE SOUS PRISME DES RIVALITÉS DES ARISTOCRATIES</b>	
LOMPO Miyemba .....	479-495

<b>REPENSER L'ÉCOLE EN AFRIQUE POUR UN DÉVELOPPEMENT ENDOGÈNE</b> MAKPADJO Madoye, Pr ALOSSE Dotsé Charles-Grégoire .....	496-509
<b>« DU KOUNABELISME A L'ELONISME » : VERS UN PROJET DE DIPLOMATIE INTERCULTURELLE AU GABON ?</b> NGUEMA MINKO Emmanuelle.....	510-531
<b>DIALOGUE ENTRE INSTITUTIONS ÉTATIQUES ET SOCIÉTÉ CIVILE : POUR UNE GOUVERNANCE DE CO- RESPONSABILITÉ EN AFRIQUE</b> OUATTARA Baba Hamed .....	532-545
<b>LES TYPES DE CHEFFERIES DANS LA SOCIÉTÉ VIÉWO DU XVIIIÈ À LA FIN DU XVIIIÈ SIÈCLE</b> OUATTARA Harouna .....	546-560
<b>INFLUENCES DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE MALAGASY, CAS DES ELECTIONS 2023 –2024</b> RANDRIAMIARANTSOA Germain Thierry .....	561-579
<b>SPINOZA OU LA DÉCONSTRUCTION DES MORALES INSTITUÉES : LECTURE CRITIQUE DE L'ÉTHIQUE SPINOZA OR THE DECONSTRUCTION OF INSTITUTED MORALITY: A CRITICAL READING OF THE ETHICS</b> SAMA François .....	580-595
<b>LA GOUVERNANCE POLITIQUE CHEZ PLATON : ENTRE UTOPIE ET DÉFIS CONTEMPORAINS</b> SANOGO Amed Karamoko .....	596-610
<b>L'AFRIQUE : LA "MAISON DE KHALIL" OU LE TERRAIN DE JEU DES AUTRES</b> SILUE Nahoua Karim.....	611-628
<b>RELATIONS COMPLEXES ENTRE LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET LE CERCLE DES SAVANTS</b> SOUMANA Seydou, MOUSSA IBRAH Maman Moutari .....	629- 644
<b>GOUVERNANCE SCOLAIRE AU TOGO : LA QUESTION DES ASSISES INSTITUTIONNELLES ET DE LA LÉGITIMITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE EN ÉDUCATION</b> YABOURI Namiyate.....	645-662
<b>LES ÉTATS AFRICAINS À L'ÉPREUVE DE LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE / AFRICAN STATE FACING CHALLENGE OF DEMOCRATIC GOVERNANCE</b> ZÉKPA Apoté Bernardin Michel.....	663-680

<b>PROCESSUS DÉMOCRATIQUE AU NIGER : DE L'INDÉPENDANCE À NOS JOURS</b>	
AMADOU ABDOULAH I Oumar Amadou .....	681-701
<b>LES DROITS DE L'HOMME EN CONTEXTE AFRICA I N : DU PRÊT-À-PORTER CONCEPTUEL À RÉINVENTER CULTURELLEMENT</b>	
NIANGUI Amani Albert.....	702-719
<b>LES HÉROS DES CONTES IVOIRIENS FACE AUX DÉFIS CONTEMPORAINS DE LA GOUVERNANCE</b>	
BROU Brou Séraphin .....	720-736
<b>LES PÉRILS SUR LA PROLIFÉRATION DES ARMES : POUR S'ÉVEILLER AU SOPHISME POLITIQUE DES PUISSANCES NUCLÉAIRES AVEC MACHIAVEL !</b>	
PLÉHIA Séa Frédéric .....	737-753
<b>REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE LA BONNE GOUVERNANCE CHEZ LES HABITANTS DE LA COMMUNE URBAINE DE KINDIA</b>	
KANTAMBADOUNO Gnouma Daniel.....	754-765
<b>LE PROCESSUS DE DEMOCRATISATION AU TOGO : DE LA SIGNATURE DE L'ACCORD –CADRE A L'ACCORD POLITIQUE GLOBAL (APG) (1999- 2006)</b>	
ADIKOU Missiagbéto .....	766-786
<b>DIALECTIQUE RECONNAISSANCE-REDISTRIBUTION DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE</b>	
ADOUGBOUROU Mohamadou et AMEWU Yawo Agbéko .....	787-803
<b>GOUVERNER SANS TRAHIR : LE DEF I ETHIQUE DU PACTE D'AVENIR COMMUN</b>	
AZAB À BOTO Lydie Christiane .....	804-818
<b>ANALYSE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE DES POLITIQUES PUBLIQUES DE GOUVERNANCE DE L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL DANS LA COMMUNE DE ZÈ AU BÉNIN</b>	
BELLO Afissou.....	819-835
<b>LA RÉCURRENCE DES DIALOGUES POLITIQUES AU GABON, UNE TRADITION INSTITUTIONNALISÉE POUR AMÉLIORER LA GOUVERNANCE ÉLECTORALE (DE 1994 À NOS JOURS)</b>	
BIYOGHE BI ELLA Eric Damien .....	836-851
<b>LITTÉRATURE ET GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE : UNE ANALYSE ÉCOSÉMIOTIQUE DES PIÈCES THÉÂTRALES <i>LES BÉNÉVOLES</i><sup>1</sup> ET <i>LE MAL DE TERRE</i><sup>2</sup> D'HENRI DJOMBO</b>	
Eulalie Patricia ESSOMBA.....	852-864

<b>L'ÉDUCATION, PILIER DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE : LE MODÈLE PLATONICIEN POUR LA TRANSFORMATION DE L'AFRIQUE</b>	
GALA Bi Gooré Marcellin.....	865-881
<b>LE JUGE CONSTITUTIONNEL ET LES CRISES POLITIQUES DANS LES PAYS FRANCOPHONES D'AFRIQUE DE L'OUEST</b>	
Dr KAMATE Ismaël.....	882-900
<b>KARL MARX ET LA PROBLÉMATIQUE DE LA BONNE GOUVERNANCE EN AFRIQUE</b>	
Konan Chekinaël KONAN.....	901-918
<b>L'AFRIQUE ET LE DÉSENCHANTEMENT DÉMOCRATIQUE</b>	
KONE Seydou.....	919-932
<b>YAMOOUSSOUKRO, SYMBOLE DE PAIX, À L'ÉPREUVE DES CRISES SOCIOPOLITIQUES EN CÔTE D'IVOIRE : 2002-2020</b>	
KOUADIO Kouakou Didié.....	933-948
<b>LA CYBERDÉMOCRATIE COMME GAGE DE BONNE GOUVERNANCE AU GABON : LA PLATEFORME <i>MBÔVA</i> À L'ÉPREUVE DU ROUSSEAUISME</b>	
METOGO M'OBOUNOU ASSOUMOU Christ.....	949-960
<b>GOUVERNANCE POLITIQUE ET GENRE EN AFRIQUE</b>	
SOME/SOMDA Minimalo Alice.....	961-977
<b>CULTURE DE L'ALTERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE : ENJEUX ET DÉFIS</b>	
TAKI Affoué Valéry-Aimée.....	978-990
<b>LES MÉCANISMES DE GARANTIE DE LA MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES DU RÉGIONALISME CONSTITUTIONNEL AFRICAIN, UN REMPART POUR UNE ASSISE DÉMOCRATIQUE SUR LE CONTINENT ?</b>	
TEKETA Afi Maba.....	991-1009
<b>ORCHESTRATION DE LA <i>PARRÊSIA</i> ET RÉALISATION DE LA BONNE GOUVERNANCE POLITIQUE</b>	
YAO Akpolé Koffi Daniel.....	1010-1022
<b>GOUVERNANCE INCLUSIVE ET VIE FAMILIALE : CAS DU GABON</b>	
Clarisse Maryse MIMBUIH M'ELLA.....	1023-1037
<b>LES NOUVELLES PROBLÉMATIQUES DU GENRE, UNE NON- RÉVOLUTION SELON LA RÉINTERPRÉTATION DE CERTAINES MYTHOLOGIES</b>	

## **COSMOGONIQUES**

TOUKO Arinte.....1038-1050

## **GOVERNANCE LOCALE ET PRISE DE DÉCISIONS EN PAYS SÉNOUFO (KORHOGO)/CÔTE D'IVOIRE ABOUTOU**

Akpassou Isabelle et KOUAKOU Bah Isaac ..... 1051-1070

## **DROITS COUTUMIERS ET LOIS MODERNES : UNE RÉFLEXION PHILOSOPHIQUE SUR LES FEMMES ET LA GOUVERNANCE FONCIÈRE EN CÔTE D'IVOIRE**

ASSAHON Ahou Anne-Nadège..... 1071-1088

## **LES FEMMES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU BURKINA FASO : INVISIBLES OU INVISIBILISÉES ?**

DAH Nibaoué Édith..... 1089-1101

## **STRATÉGIES D'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE ET RÉSILIENCE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES À BOUAKÉ : UNE APPROCHE COMMUNICATIONNELLE INTÉGRÉE**

Alain Messoun ESSOI ..... 1102-1123

## **FEMME ET POLITIQUE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA PENSÉE FÉMINISTE DE PLATON : VERS UNE RÉVISION DES RÔLES DU GENRE**

KOUASSI N'Goh Thomas ..... 1124-1137

## **APPROCHE GENRE DANS LES STRUCTURES POLITIQUES EN FRANCE ET EN AFRIQUE FRANCOPHONE : ETATS DES LIEUX ET PERSPECTIVES**

Joëlle Fabiola NSA NDO.....1138-1156

## **« ACCES DES FEMMES MALGACHES A LA PROPRIETE FONCIERE »**

SAMBO Jean Jonasy Fils ..... 1157-1184

## **DEFIS DU DEVELOPPEMENT HUMAIN FACE AUX INEGALITES DE GENRE AU NIGER**

YAHAYA IBRAHIM Maman Mourtala.....1185-1203

## **GOVERNANCE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE AU MALI : DEFIS ET OPPORTUNITES**

DIALLO Fousseny .....1204-1231

## **AVICULTURE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME DANS UN CONTEXTE DE PRESSION FONCIÈRE DANS LE DÉPARTEMENT DE BOUAKÉ**

*Kouame Frédéric N'DRI, Kobenan Christian Venance KOUASSI, Kone Ferdinand  
N'GOMORY et Dhédé Paul Éric KOUAME* .....1232-249

**LE GENRE À L'ÉPREUVE DES PARADIGMES SOCIOLOGIQUES DU SIÈCLE :  
QUE SIGNIFIE « ÊTRE HOMME OU FEMME » AUJOURD'HUI ?**

ABALO Mieso .....1250-1264

**LA FÉMINISATION DU POUVOIR POLITIQUE AU TOGO : QUEL IMPACT SUR  
LE MAINSTREAMING DU GENRE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES ?**

BAMAZE N'GANI Essozimina .....1265-1281

# Gouvernance universitaire

## **L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA POLITIQUE DES QUOTAS EN COLOMBIE : VERITABLE INCLUSION RACIALE**

- Noms et prénoms des auteurs :

-ANDOU Weinpanga Aboudoulaye

-BIAOU Chambi Biaou Edouard

- Institution de rattachement :

-Université de Lomé, (Togo), Etudes hispano-américaines

-Université de Parakou, (Bénin), Civilisation latino-américaine

- Discipline et /ou spécialité de l'article : civilisation hispano-américaine

### **Résumé**

Cette étude a pour objectif de mettre en lumière les dynamiques d'inclusion des groupes ethniques, en particulier des Noirs, dans l'enseignement supérieur en Colombie. Cet objectif s'appuie sur une série de faits historiques ayant marqué la marginalisation des Afro-Colombiens. Pour mieux comprendre cette réalité, nous avons adopté une méthode historico-analytique, permettant d'examiner les sources historiques afin de cerner les conditions d'exclusion et les formes actuelles de participation. L'étude analyse en particulier la politique des quotas, considérée comme un outil central et indispensable par les autorités académiques colombiennes. En complément, la méthode descriptive a permis de caractériser les pratiques, les dispositifs et les effets de cette politique inclusive, qui vise à transformer en profondeur un système éducatif historiquement réservé aux Blancs et aux Autochtones. Il ressort de cette recherche que la politique universitaire s'inscrit dans une démarche d'interculturalité et de promotion du vivre-ensemble, favorisant la formation des enseignants et chercheurs afro-descendants ainsi que l'intégration des étudiants noirs dans les établissements publics et privés. L'étude conclut que, grâce à une gouvernance universitaire équitable et à la discrimination positive, la Colombie a engagé des réformes inclusives ouvrant durablement l'université aux Afro-descendants.

**Mots clés:** Colombie, enseignement ; ethnie, inclusion, quotas.

### **Abstract**

This study aims to shed light on the dynamics of inclusion of ethnic groups, particularly Black

communities, in higher education in Colombia. This objective is based on a series of historical facts that have marked the marginalization of Afro-Colombians. To better understand this reality, we adopted a historico-analytical method, which allows us to examine historical sources in order to identify the conditions of exclusion and current forms of participation. The study focuses specifically on the quota policy, considered a central and indispensable tool by Colombian academic authorities. In addition, the descriptive method was used to characterize the practices, mechanisms, and effects of this inclusive policy, which seeks to deeply transform an educational system historically reserved for Whites and Indigenous peoples. This research shows that university policy in Colombia is part of an intercultural approach that promotes living together, encouraging the training of Afro-descendant teachers and researchers, as well as the integration of Black students into both public and private higher education institutions. The study concludes that, through equitable university governance and positive discrimination, Colombia has undertaken inclusive reforms that have sustainably opened access to universities for Afro-descendant populations.

### **Keywords**

Colombia , education ,ethny, inclusion, quota.

### **INTRODUCTION**

La question de l'accès des populations afro descendantes à l'enseignement supérieur constitue un enjeu central dans les sociétés marquées par un passé colonial et des dynamiques de discrimination raciale structurelle. En Colombie, pays où les afro descendants représentent environ 10 % de la population nationale<sup>1</sup>, les inégalités d'accès à l'éducation universitaire reflètent la profondeur des clivages historiques entre populations blanches et celles noires. Longtemps exclus des espaces de formation supérieure, les afro-colombiens ont vu dans la politique des quotas, adoptée à partir des années 1990, un outil de réparation historique et de justice sociale, censé corriger les effets cumulés de siècles de marginalisation.

La politique des quotas est mise en place dans le cadre de la reconnaissance des droits ethniques des communautés afro descendantes. Cette politique vise à réserver un pourcentage de places dans les Universités publiques aux étudiants issus de ces communautés. Elle repose sur une double ambition à savoir garantir l'égalité des chances à tous les étudiants d'entrer dans les universités et ensuite favoriser l'émergence d'élites intellectuelles capables de porter les revendications des populations noires dans les sphères de décision nationale. Cette politique de

---

<sup>1</sup> [https://franco.wiki/fr/Afro-Colombiens.html?utm\\_source=chatgpt.com](https://franco.wiki/fr/Afro-Colombiens.html?utm_source=chatgpt.com)

bonne gouvernance des autorités colombiennes à divers niveaux dans le secteur de l'éducation nous emmène à mener nos réflexions sur la question suivante : En quoi la politique des quotas a-t-elle contribué à l'inclusion des afro colombiens dans l'enseignement ?

Toutefois, si cette politique constitue une avancée symbolique et institutionnelle, elle suscite également de nombreux débats quant à son efficacité réelle, ses effets sur la réduction des inégalités raciales, et les risques de stigmatisation qu'elle peut induire.

Cet article ébauche la question de la politique des quotas considérée comme un outil central et indispensable par les autorités académiques colombiennes. Pour l'aborder, nous avons opté pour une méthode historico-analytique. Cette méthode nous a permis d'examiner la documentation historique sur le sujet dans le but de comprendre les conditions d'exclusion et les différentes formes actuelles de participation. De même, nous avons aussi utilisé la méthode dite, descriptive pour caractériser l'enseignement supérieur en Colombie.

Le présent article s'articule en trois parties. La première est intitulée : " contexte historique et fondements de la politique des quotas en Colombie ". Cette partie met en exergue l'héritage colonial et l'exclusion historique des Noirs du système éducatif supérieur. La seconde est intitulée : " Mise en œuvre de la politique des quotas dans l'enseignement supérieur colombien ". Cette partie nous permet d'appréhender les mécanismes d'admission des quotas dans l'enseignement supérieur. La dernière partie intitulée : " premiers résultats et impact mesurable de la politique des quotas " présente le rôle clé qu'a joué la politique des quotas dans l'émergence d'une nouvelle génération d'intellectuels et de professionnels afro-colombiens.

## **I- CONTEXTE HISTORIQUE ET FONDEMENTS DE LA POLITIQUE DES QUOTAS EN COLOMBIE**

Dans ce contexte, la présente contribution propose d'analyser la politique des quotas dans l'enseignement supérieur colombien comme un levier de promotion de l'inclusion raciale. Il s'agira, d'une part, de retracer les fondements historiques et politiques de cette mesure, puis d'examiner ses modalités de mise en œuvre et ses impacts sur les communautés afro descendantes. Enfin, une réflexion sera menée sur ses limites structurelles et sur les conditions

nécessaires pour que l'enseignement supérieur colombien devienne un véritable espace de reconnaissance et de valorisation de la diversité culturelle.

### **I.1 Héritage colonial et exclusion historique des Noirs du système éducatif supérieur**

L'exclusion des populations afro-descendantes du système éducatif supérieur en Colombie n'est ni accidentelle ni récente : elle s'inscrit dans une longue histoire de marginalisation structurelle qui prend racine dès l'époque coloniale. Comme le souligne Jean-Arsène Yao (2020, p. 53), cette période est marquée par l'organisation systématique de la traite transatlantique et l'asservissement brutal de millions d'Africains, transplantés de force dans les colonies espagnoles pour alimenter une économie fondée sur le travail servile. Dès leur arrivée, ces populations ont été reléguées aux marges de la société coloniale, privées de droits fondamentaux et exclues de tout accès à l'instruction formelle, à foriori à l'enseignement supérieur.

Dans la vice-royauté de la Nouvelle-Grenade – territoire correspondant en grande partie à l'actuelle Colombie – l'éducation était un privilège réservé à une minorité blanche, créole ou péninsulaire, pour qui le savoir représentait un capital social et symbolique essentiel à la consolidation de leur position dominante. L'université coloniale, en tant qu'institution, fut pensée et structurée comme un instrument d'exclusion, au service d'un ordre racialisé qui associait la supériorité intellectuelle à la blancheur de peau. Ainsi, les Noirs – qu'ils soient esclaves ou affranchis – furent tenus à l'écart de toute possibilité d'ascension sociale par le biais de la formation académique.

Cette logique d'exclusion ne s'est pas éteinte avec les indépendances du XIXe siècle, ni avec l'abolition de l'esclavage en 1851. Bien au contraire, les nouvelles républiques ont reconduit, sous des formes plus subtiles mais tout aussi efficaces, les mécanismes de discrimination raciale qui avaient structuré l'ordre colonial. Comme le note Peter Wade (1993, p. 76), les États républicains latino-américains, tout en prônant des idéaux d'égalité et de citoyenneté universelle, ont en réalité reconstruit une hiérarchie raciale implicite, dans laquelle les populations afro-colombiennes se sont retrouvées confinées aux marges économiques, politiques et éducatives.

Le système éducatif supérieur colombien, en particulier, s'est développé selon un modèle euro-centré, fondé sur la valorisation de références culturelles européennes, au détriment des savoirs autochtones et afro descendants. Cette orientation a renforcé la reproduction des élites blanches et métisses, tout en invisibilisant les apports intellectuels et culturels des Noirs dans la construction de la nation. L'accès à l'université est resté un privilège réservé à ceux ayant pu

suivre un enseignement secondaire de qualité – un parcours rendu quasi impossible pour les jeunes afro-descendants, confrontés à une série d’obstacles structurels.

Parmi ces obstacles, on peut citer la faiblesse chronique des infrastructures scolaires dans les zones à forte population noire – notamment sur la côte Pacifique et dans le Chocó –, le manque criant d’enseignants qualifiés, la sous-représentation de ces territoires dans les politiques publiques éducatives et la persistance d’un racisme institutionnel, parfois explicite, souvent latent, au sein même des établissements d’enseignement. Eduardo Restrepo (2013, p. 22) souligne que cette exclusion éducative est le résultat d’un système qui, tout en se proclamant neutre, reproduit les inégalités raciales à travers la distribution inégale des ressources, la standardisation des évaluations et la non-prise en compte des contextes culturels spécifiques.

Ainsi, tout au long des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, le système éducatif colombien a fonctionné comme un puissant mécanisme de différenciation raciale, consolidant l’exclusion historique des populations afro-descendantes de l’enseignement supérieur. Cette marginalisation persistante a justifié, à partir de la fin du XX<sup>e</sup> siècle, l’adoption de politiques de discrimination positive, telles que les quotas d’accès à l’université pour les Afro-Colombiens, comme moyen de réparer une dette historique et de promouvoir une réelle égalité des chances.

## **I.2 Naissance et justification de la politique des quotas**

À partir des années 1980 et 1990, les revendications sociales et politiques des populations afro-colombiennes ont progressivement gagné en visibilité sur la scène nationale. Elles étaient portées par des mouvements sociaux, des organisations communautaires et des intellectuels afro-descendants. Elles avaient pour but de dénoncer la marginalisation structurelle des populations noires dans les domaines surtout de l’éducation, de l’emploi et de la représentation politique, eu égard aux déclarations de Carlos Eduardo Agudelo (2005, p.23-24). Ces luttes ont trouvé un écho particulier dans le contexte de la nouvelle Constitution colombienne de 1991, qui reconnaît la Colombie comme une nation multiculturelle et pluriethnique, marquant ainsi une rupture symbolique avec l’imaginaire d’une identité nationale homogène et métissée, comme indiqué par Maria Constanza Canco & Ferme Luis Carlos Escobar (2018, p.3).

Dans ce cadre, la politique des quotas dans l’enseignement supérieur s’est imposée comme une réponse institutionnelle aux inégalités historiques subies par les Afro-Colombiens. Inspirée des politiques de discrimination positive adoptées dans d’autres contextes, notamment aux États-Unis et au Brésil, cette politique vise à garantir un accès minimal aux universités publiques pour les étudiants issus des communautés afro-descendantes. Elle repose sur le principe que l’égalité formelle est insuffisante pour corriger les déséquilibres profonds hérités

de siècles de discrimination raciale, suivant l'opinion de Hernández cité par Yvonne Maggie (2011, p.84).

Les quotas sont donc conçus comme un outil de réparation historique et de justice sociale, dans une perspective de justice transitionnelle appliquée à la sphère éducative. Ils reconnaissent la spécificité de l'expérience afro-colombienne et la nécessité d'adopter des mesures différenciées pour garantir l'égalité réelle des chances, au dire de Cárdenas Luis & Fernando Pérez (2016, p.152). Ce dispositif vise également à promouvoir la diversité au sein de l'espace académique, enrichissant ainsi le débat intellectuel et contribuant à déconstruire les stéréotypes raciaux encore ancrés dans la société colombienne.

Nous voulons retenir que, la politique des quotas s'inscrit dans une double logique. D'une part, la reconnaissance de la dette historique de l'État colombien envers les populations afro-descendantes, et d'autre part, la volonté de corriger les inégalités structurelles dans l'accès à l'enseignement supérieur, en vue d'une plus grande équité sociale et raciale.

## **II. MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DES QUOTAS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR COLOMBIEN**

La mise en place de la politique des quotas dans l'enseignement supérieur colombien repose sur un cadre légal progressif, issu d'un double processus : d'une part, l'émergence d'un cadre constitutionnel favorable à la reconnaissance des droits spécifiques des populations afro-colombiennes, et d'autre part, la formalisation progressive de dispositifs concrets dans le domaine éducatif.

La Constitution politique de 1991 du gouvernement colombien marque un tournant fondamental. En reconnaissant la Colombie comme étant une nation pluriculturelle et multiethnique (article 7), elle ouvre la voie à une reconnaissance juridique des populations afro descendantes en tant que groupes ethniques porteurs de droits spécifiques, conformément aux articles 13 et 70. Ce cadre constitutionnel est renforcé par la loi 70 de 1993, texte fondamental en matière de droits collectifs des Afro-Colombiens, qui consacre le droit à l'éducation adaptée à la diversité culturelle et promeut la participation de ces populations à la vie académique et scientifique du pays (Congreso de Colombia, 1993).

Sur la base de ce socle légal, plusieurs décrets et résolutions ministériels ont été adoptés pour encadrer l'application des quotas dans l'enseignement supérieur. Le Décret 1627 de 1996, par exemple, fixe les critères permettant aux étudiants afro-colombiens de bénéficier de quotas d'accès aux universités publiques. Il établit également des critères d'auto identification

ethnique, reposant à la fois sur des éléments objectifs-origine géographique, appartenance communautaire - et subjectifs c'est à dire l'auto-reconnaissance de l'identité ethnique. Ce dispositif s'inscrit dans la volonté de traduire juridiquement le principe d'égalité matérielle, reconnu par la Cour constitutionnelle colombienne comme une condition essentielle de la démocratie pluraliste (Corte Constitucional, Sentencia T-422/96).

Le rôle de l'État dans la mise en œuvre de cette politique est central. À travers le Ministère de l'Éducation nationale, il définit les quotas, contrôle leur application et garantit la coordination avec les Universités publiques. Il soutient également des programmes complémentaires, comme les bourses ethniques et les programmes de tutorat, pour assurer la réussite académique des étudiants bénéficiaires. Les universités publiques, pour leur part, sont chargées d'appliquer les quotas au moment de la sélection des étudiants. Elles doivent réserver un certain pourcentage de places aux candidats afro descendants, selon des critères définis par chaque établissement, tout en respectant les orientations générales fixées par l'État. Ce partenariat entre l'État et les universités illustre une approche de gouvernance partagée, où les institutions d'enseignement supérieur deviennent des acteurs clés de la politique d'inclusion raciale.

Cependant, cette mise en œuvre rencontre plusieurs défis : défaut d'harmonisation des critères d'éligibilité, manque de suivi statistique rigoureux, et parfois résistance interne au sein des universités, où certains acteurs perçoivent encore les quotas comme une atteinte au principe de mérite académique, d'après les dires d'Italo Pardo & Giovanni Bernardo Prato (2018, p.65).

En somme, le cadre légal et institutionnel de la politique des quotas en Colombie témoigne d'une volonté affirmée de l'État de promouvoir une inclusion raciale effective, tout en laissant une marge d'adaptation aux universités. Ce dispositif juridique, bien qu'incomplet sur certains aspects, constitue une avancée significative vers la construction d'un enseignement supérieur plus inclusif et représentatif de la diversité ethnique colombienne. Cela témoigne également de la bonne gouvernance universitaire en Colombie.

## **II. . 1 Mécanismes d'admission**

La mise en œuvre effective de la politique des quotas dans l'enseignement supérieur colombien s'appuie sur une série de mécanismes concrets, visant à garantir non seulement l'accès, mais aussi la réussite académique des étudiants afro descendants. Ces mécanismes articulent deux dimensions complémentaires : les procédures d'admission spécifiques et les dispositifs d'accompagnement pédagogique et social.

Dans le cadre de la mise en œuvre de politiques d'équité en Colombie, plusieurs universités publiques ont adopté des mécanismes d'admission spécifiques visant à garantir un accès élargi aux étudiants issus des communautés afro descendantes. Ces mécanismes s'inscrivent dans une logique de discrimination positive destinée à corriger les désavantages structurels hérités d'une histoire d'exclusion et de marginalisation raciale. La politique des quotas, dans ce contexte, prévoit généralement la réservation d'un pourcentage de places<sup>2</sup> pour les candidats qui s'identifient comme membres de la communauté afro-colombienne, conformément aux orientations des politiques publiques de reconnaissance ethnique.

Le processus d'admission au sein de ces quotas repose sur un dispositif en plusieurs étapes, qui cherche à articuler auto-identification, vérification administrative et critères académiques adaptés. La première étape est celle de l'auto-identification ethnique, par laquelle le candidat déclare volontairement appartenir à un groupe afro descendant. Cette auto-identification peut être soutenue par des documents émis par des conseils communautaires, des organisations sociales reconnues, ou encore par des attestations délivrées selon les normes établies par la législation colombienne. Cette étape répond à une logique de reconnaissance du droit des individus à définir leur propre appartenance identitaire, principe fondamental dans les cadres internationaux relatifs aux droits des peuples autochtones et afro descendants.

La deuxième étape correspond à la vérification administrative de la conformité des critères d'éligibilité. Elle repose sur les dispositions prévues par le Décret 1627 de 1996, qui régle la reconnaissance officielle des appartenances ethniques. Les universités s'assurent ainsi que les déclarations d'auto-identification soient appuyées par des preuves cohérentes et conformes, afin de garantir l'intégrité du processus et d'éviter les cas d'usurpation identitaire ou de fraude. Cette procédure peut impliquer des entretiens, des consultations avec des représentants communautaires, ou des analyses documentaires approfondies.

La troisième phase est celle de la sélection académique adaptée. Contrairement au régime général, les étudiants postulant par la voie des quotas peuvent bénéficier de critères différenciés d'admission, notamment en ce qui concerne les seuils de scores exigés aux examens nationaux d'entrée (comme le Saber 11). Cette modalité vise à compenser les écarts de préparation liés aux inégalités éducatives antérieures. Il ne s'agit pas d'abaisser arbitrairement les exigences, mais de reconnaître les disparités structurelles et de proposer des passerelles réalistes permettant l'intégration dans le milieu universitaire. Dans cette optique, les universités cherchent à

---

<sup>2</sup> entre 5 % et 10 % selon les établissements

équilibrer l'exigence académique et l'inclusion sociale, en tenant compte des contextes spécifiques d'origine des candidats.

Certaines institutions ont également instauré des commissions internes de suivi ethnique, chargées de superviser l'application des quotas, de garantir la transparence des procédures, et de gérer les éventuels conflits ou contestations relatifs à l'admission par cette voie. Ces commissions peuvent intervenir en cas de doute sur la validité des documents fournis, ou lorsque des dénonciations de fraude sont émises. Selon Italo Pardo et Giovanni Bernardo Prato (2018, p. 184), la mise en place de ces structures permet non seulement de réguler le processus, mais aussi d'en renforcer la légitimité sociale, en assurant que les mesures d'équité soient perçues comme justes, rigoureuses et conformes aux principes démocratiques.

En définitive, les mécanismes d'admission des étudiants afro descendants dans le cadre de la politique des quotas ne se réduisent pas à une simple procédure administrative. Ils participent d'un projet plus large de justice sociale, de reconnaissance identitaire et de transformation du champ éducatif, en inscrivant la diversité ethnique et culturelle au cœur du modèle universitaire colombien.

## **II.2. Dispositifs d'accompagnement des étudiants**

L'ouverture progressive de l'enseignement supérieur aux étudiants afro descendants, notamment par la mise en place de politiques de quotas, constitue une avancée significative dans la lutte contre les inégalités raciales en Colombie. Cependant, comme l'ont souligné de nombreux chercheurs et acteurs du monde éducatif, l'accès institutionnel à l'université ne suffit pas, à lui seul, à garantir la réussite académique ni l'épanouissement personnel de ces étudiants. En effet, ceux-ci proviennent majoritairement de milieux marqués par de fortes précarités socio-économiques, par une scolarisation secondaire souvent lacunaire, et par un éloignement historique, culturel et symbolique vis-à-vis des espaces de savoir universitaire.

Dans ce contexte, de nombreuses universités colombiennes ont progressivement mis en place des dispositifs d'accompagnement intégrés, destinés à soutenir de manière holistique les parcours des étudiants afro descendants. Ces dispositifs, bien qu'hétérogènes d'un établissement à l'autre, s'articulent généralement autour de plusieurs axes complémentaires.

Le premier volet concerne le tutorat académique personnalisé, qui vise à renforcer les compétences fondamentales en lecture, écriture, expression orale, logique mathématique ou méthodologie universitaire. Ces programmes sont souvent organisés dès les premières années d'étude, afin de combler les écarts initiaux d'apprentissage et de faciliter l'intégration

académique des étudiants. Ce soutien pédagogique, dispensé par des enseignants ou des étudiants avancés formés à cet effet, constitue un levier essentiel pour éviter l'échec précoce ou l'abandon universitaire.

Le deuxième axe repose sur le soutien financier ciblé, à travers des bourses ethniques ou différenciées, qui prennent en charge les frais d'inscription, de scolarité et, dans certains cas, les frais de subsistance (logement, alimentation, transport). Ces aides permettent de limiter la charge économique pesant sur les familles, souvent dans l'impossibilité de soutenir financièrement un cursus universitaire complet. En réduisant la dépendance économique, ces bourses offrent également aux étudiants une plus grande disponibilité mentale pour leurs études.

Un troisième pilier est constitué par les espaces de valorisation culturelle et identitaire, tels que les cercles de dialogue afro, les collectifs culturels universitaires, les séminaires sur l'histoire et les savoirs afro-colombiens ou encore les commémorations du mois de l'afro descendance. Ces initiatives visent à renforcer le sentiment d'appartenance des étudiants afro descendants à la communauté universitaire, tout en promouvant la reconnaissance de leurs héritages culturels au sein même des institutions. Elles jouent un rôle fondamental dans la reconstruction d'une image positive de soi, souvent fragilisée par des années de discrimination et de dévalorisation sociale.

Enfin, un quatrième volet, souvent sous-estimé mais tout aussi crucial, concerne le soutien psychologique et émotionnel. Les étudiants afro descendants peuvent être exposés à des épisodes de racisme explicite ou à des formes plus subtiles de discrimination structurelle au sein de l'université (micro-agressions, isolement, stigmatisation, faible représentation dans les cursus ou parmi les enseignants). Face à ces réalités, certaines universités ont mis en place des cellules d'écoute psychologique, des espaces de médiation ou des protocoles d'intervention pour traiter les situations de violence raciale ou symbolique. Comme l'observe Eduardo Restrepo (2013, p. 55), l'accompagnement psychologique est un outil fondamental pour permettre aux étudiants afro descendants de faire face aux tensions identitaires et aux injonctions paradoxales qu'ils peuvent rencontrer dans l'espace académique.

En somme, les dispositifs d'accompagnement développés par les universités colombiennes s'inscrivent dans une logique de justice éducative, en cherchant à pallier les inégalités structurelles historiques qui pèsent sur les étudiants afro descendants. Pour qu'ils soient pleinement efficaces, ces dispositifs doivent être pensés de manière intégrée, adaptés aux contextes territoriaux, et accompagnés d'une transformation institutionnelle plus profonde,

orientée vers l'inclusion, la reconnaissance de la diversité et la lutte active contre le racisme académique.

### **III. PREMIERS RESULTATS ET IMPACT MESURABLE DE LA POLITIQUE DES QUOTAS**

Les premières évaluations empiriques de la mise en œuvre de la politique des quotas en faveur des populations afro descendantes dans l'enseignement supérieur colombien, bien qu'encore incomplètes et parfois limitées à certains établissements ou régions, révèlent des résultats encourageants quant à la démocratisation progressive de l'accès à l'université.

#### **III.1 Avancées de la politique des quotas**

Selon les recherches menées par Cárdenas Luis et Fernando Pérez (2016, p. 65), plusieurs universités publiques ont connu une augmentation notable de la présence étudiante afro-colombienne : alors que leur proportion était inférieure à 2 % dans les années 1990, elle atteignait environ 8 % dans la deuxième moitié des années 2010. Ce bond quantitatif, bien que relatif, marque une rupture significative avec les tendances historiques d'exclusion et traduit une volonté institutionnelle de correction des déséquilibres accumulés au fil du temps.

Cependant, cette progression reste marquée par d'importantes disparités territoriales, disciplinaires et institutionnelles. En effet, les régions historiquement plus afro descendantes – telles que le Chocó, la côte Pacifique ou certaines zones du Valle del Cauca – enregistrent des résultats plus visibles que d'autres. De même, certaines universités, notamment les plus anciennes ou les plus prestigieuses, restent encore peu accessibles aux bénéficiaires de quotas, souvent en raison d'un niveau d'exigence d'entrée élevé ou de l'absence de mécanismes d'accompagnement adaptés. Sur le plan disciplinaire, les facultés de sciences humaines et sociales accueillent une proportion sensiblement plus élevée d'étudiants afro descendants que les filières dites "stratégiques", telles que la médecine, l'ingénierie, le droit ou les sciences économiques, où la représentation de ces étudiants reste marginale. Ce phénomène s'explique en partie par des facteurs structurels (inégalités de formation antérieure, biais dans les concours d'entrée), mais aussi culturels, notamment en ce qui concerne les attentes sociales et la valorisation différenciée des disciplines.

Au-delà des données quantitatives, il convient de souligner les effets symboliques et socioculturels de la politique des quotas. L'intégration croissante d'étudiants afro-colombiens dans les espaces académiques contribue à une transformation profonde des représentations sociales au sein des universités. La visibilité nouvelle de ces étudiants remet en question les

stéréotypes raciaux ancrés dans l'imaginaire collectif, et permet une reconnaissance plus large de la diversité culturelle et ethnique comme un atout pour la formation intellectuelle. En ce sens, la présence afrodescendante dans les amphithéâtres, les laboratoires, les groupes de recherche ou les conseils étudiants devient un vecteur de pluralisation du savoir et de démocratisation de l'université.

Néanmoins, cette avancée ne saurait occulter les défis persistants. Les taux d'abandon universitaire parmi les bénéficiaires de quotas demeurent sensiblement plus élevés que la moyenne nationale. Cela s'explique notamment par l'insuffisance ou l'absence de dispositifs d'appui académique, psychologique, économique et social, nécessaires pour assurer la réussite des étudiants issus de milieux historiquement défavorisés. L'entrée à l'université ne garantit pas, à elle seule, la réussite dans le parcours académique, encore moins une insertion professionnelle équitable. Comme l'indique Hernández (2011), les diplômés afro descendants continuent de faire face à des formes subtiles mais réelles de discrimination sur le marché du travail, affectant la qualité de leur insertion professionnelle, notamment dans les secteurs à forte compétition.

En définitive, bien que perfectible et confrontée à des obstacles structurels, la politique des quotas en Colombie constitue une étape importante vers la construction d'un système d'enseignement supérieur plus équitable et inclusif. Elle participe non seulement à une réparation historique d'injustices raciales, mais aussi à la redéfinition du rôle de l'université comme espace de production de justice sociale. Toutefois, pour que cette politique ait un impact durable et global, elle doit s'accompagner de mesures complémentaires : soutien pédagogique renforcé, accompagnement à l'orientation professionnelle, lutte contre le racisme institutionnel et valorisation des savoirs afro descendants au sein des curricula universitaires.

La politique des quotas dans l'enseignement supérieur colombien a joué un rôle clé dans l'émergence d'une nouvelle génération d'intellectuels et de professionnels afro-colombiens. En facilitant l'accès à des formations universitaires de qualité, cette disposition a permis l'ascension sociale de jeunes issus de territoires historiquement marginalisés, comme ceux de la côte Pacifique, dans le département du Chocó ou encore dans certaines zones urbaines périphériques. Selon Cárdenas et Pérez (2016), cette initiative est perçue comme un outil crucial pour l'émancipation sociale et professionnelle des populations afro-colombiennes, leur ouvrant des perspectives d'avenir qui étaient historiquement fermées à cause des discriminations raciales systématiques, du point de vue de Cárdenas Luis & Fernando Pérez (2016, p.112).

Ainsi, Cardenas & Perez mettent en évidence l'importance des quotas dans l'effort de rétablir une certaine égalité des chances pour les jeunes afro colombiens, en les plaçant sur un pied d'égalité avec les autres groupes sociaux dans l'accès à l'éducation supérieure. En garantissant un accès aux universités publiques, les quotas contribuent à l'intégration de ces populations dans des secteurs professionnels qui leur étaient auparavant largement inaccessibles en raison de barrières raciales et socio-économiques.

Il est important de souligner que ce système a été une réussite grâce à la bonne gouvernance universitaire. C'est dans la même logique que González affirme que :

*la mise en place d'un système de quotas en Colombie a permis de corriger les inégalités structurelles en facilitant l'accès à l'éducation supérieure pour les populations historiquement marginalisées. Ce succès repose en grande partie sur une gouvernance universitaire efficace et transparente.*

*(González, 2018, p. 125).*

Cette citation de González illustre bien le lien entre la politique des quotas et la réussite du système universitaire en Colombie. L'auteur souligne que cette réussite n'est pas seulement due à l'existence des quotas, mais surtout à leur gestion rigoureuse et équitable par les institutions académiques. Cela rejoint l'argument selon lequel une bonne gouvernance universitaire est essentielle pour garantir le bon fonctionnement de ces politiques. En d'autres termes, sans une administration transparente et des mécanismes de suivi efficaces, une telle mesure risquerait de perdre son impact ou de générer des effets pervers, comme le favoritisme ou la corruption.

En insistant sur la gouvernance, on met en avant un facteur clé qui fait de la politique des quotas non seulement une mesure d'inclusion, mais aussi un levier de transformation sociale réussi.

En effet, ces diplômés afro-colombiens formés jouent aujourd'hui un rôle essentiel dans la redéfinition des représentations sociales liées à l'identité noire, en s'imposant progressivement dans des secteurs où leur présence était quasi inexistante : enseignement supérieur, administration publique, médias, justice et entreprises privées. Par leur parcours académique et professionnel, ils contribuent à enrichir la diversité des élites nationales, tout en servant de modèles pour les nouvelles générations.

La constitution de ces élites universitaires afro-colombiennes revêt également une dimension politique significative. Nombre de ces diplômés choisissent de s'engager au sein des mouvements sociaux afro colombiens ou occupent des postes clés dans des institutions dédiées

à la promotion de la diversité ethno raciale. Cela leur permet de consolider un leadership afro colombien capable d'influencer les politiques publiques en faveur de l'égalité raciale. Comme l'indique Agudelo (2005, p.245), l'émergence d'une élite afro colombienne bien formée a permis de structurer une voix politique forte et organisée, influençant directement les décisions politiques en matière d'égalité raciale, et contribuant à l'élargissement des droits sociaux et culturels des afro colombiens

Agudelo souligne ainsi que l'accès à l'éducation supérieure ne s'est pas seulement traduit par un ascenseur social, mais aussi par une capacité accrue à transformer les structures politiques. En s'impliquant dans des organisations et institutions stratégiques, ces diplômés participent activement à la lutte pour la reconnaissance des droits des afro colombiens, tout en influençant les politiques publiques qui cherchent à éradiquer les discriminations raciales dans la société colombienne.

### **III.2 Limites de la politique des quotas**

Malgré ces avancées, la politique des quotas reste marquée par plusieurs limites structurelles qui entravent la pleine réalisation de son objectif d'inclusion raciale.

D'une part, la politique des quotas est souvent perçue par certains acteurs académiques comme une remise en cause du mérite individuel. Cette perception alimente une stigmatisation persistante des étudiants afro-colombiens bénéficiaires, parfois considérés comme « moins méritants » ou « admis par faveur raciale », selon les termes de Pedro Pardo (2018, p.195). Ce regard négatif contribue à fragiliser leur intégration dans la communauté universitaire et affecte leur estime de soi, renforçant un sentiment de marginalisation au sein même de l'institution censée promouvoir leur inclusion.

D'autre part, la politique des quotas, centrée sur l'accès à l'enseignement supérieur, peine à corriger les inégalités socio-économiques structurelles qui affectent les communautés afro-colombiennes. L'amélioration de l'accès à l'université ne saurait compenser, à elle seule, les déficits accumulés en matière d'éducation primaire et secondaire, de conditions de vie ou d'insertion professionnelle. En l'absence d'une politique publique globale, articulant éducation, emploi et lutte contre la discrimination raciale, les quotas risquent de produire une inclusion partielle, limitée à une minorité d'afro-descendants bénéficiant de conditions minimales de réussite scolaire.

De surcroît, les enquêtes de suivi montrent que les diplômés afro-colombiens, même titulaires de diplômes universitaires, continuent de faire face à une discrimination systémique

sur le marché du travail. Leur insertion professionnelle reste marquée par une concentration dans les emplois précaires et une sous-représentation dans les postes à responsabilité, révélant ainsi la persistance d'un plafond de verre racial, d'après Eduardo Restrepo (2013, p.45).

En somme, si la politique des quotas a indéniablement contribué à l'émergence de nouvelles élites afro-colombiennes, elle reste confrontée à des limites structurelles qui interrogent sa capacité à produire une véritable égalité raciale, au-delà de la seule sphère académique.

Si la politique des quotas a permis une diversification progressive du profil socioculturel des étudiants, elle reste encore largement centrée sur l'accès, sans transformation en profondeur des contenus pédagogiques et des axes de recherche. Pourtant, une véritable inclusion raciale passe par une reconnaissance institutionnelle des savoirs, des mémoires et des contributions culturelles afro-colombiennes au sein des curricula universitaires.

L'enjeu consiste à inscrire les thématiques relatives à l'histoire, aux luttes sociales, aux expressions artistiques et aux savoirs traditionnels afro-colombiens dans l'offre de formation et dans les programmes de recherche. Cette démarche dépasse la simple introduction de « *cours optionnels* » sur les cultures afro ; elle suppose une refonte épistémologique, permettant de repenser les disciplines à partir d'une pluralité de regards, si l'on se rapporte à Gérard Gómez (2019, p.97).

Plusieurs universités colombiennes, notamment celles situées dans les régions à forte présence afro descendante, ont amorcé cette évolution en créant des chaires afro-colombiennes et en intégrant des modules sur l'histoire de l'esclavage, et les dynamiques raciales contemporaines dans leurs programmes. Cependant, ces initiatives restent encore fragmentaires, souvent portées par la mobilisation d'enseignants ou d'étudiants engagés, sans véritable institutionnalisation à l'échelle nationale.

Le renforcement de la recherche-action sur les dynamiques de discrimination raciale dans l'enseignement supérieur, la production de données statistiques ethno raciales fiables et la valorisation des recherches produites par les universitaires afro descendants constituent des leviers majeurs pour asseoir une inter culturalité réelle dans le système universitaire colombien.

L'un des défis majeurs pour l'avenir réside dans la représentation des afro-descendants parmi le corps enseignant et la communauté scientifique. Si les quotas ont permis l'augmentation du nombre d'étudiants afro-colombiens, la présence d'enseignants-chercheurs afro dans les universités publiques et privées reste extrêmement faible. Cette sous-

représentation limite leur capacité d'influence sur les politiques académiques et sur la révision critique des contenus enseignés.

Les enseignants-chercheurs afro-colombiens occupent pourtant une position stratégique pour impulser une transformation structurelle du système universitaire. En tant que médiateurs culturels, ils peuvent jouer un rôle clé dans la construction de ponts entre les savoirs académiques et les savoirs communautaires. Leur présence contribue également à lutter contre les stéréotypes raciaux, en offrant aux étudiants afro descendants des modèles d'identification positifs.

Pour que ces enseignants puissent pleinement jouer leur rôle, il est indispensable de mettre en place des politiques actives de recrutement et de promotion, incluant par exemple des concours spécifiques pour les chercheurs issus de minorités ethniques, ou des programmes de mentorat académique pour accompagner les carrières de jeunes chercheurs afro descendants, si l'on juge d'après García (2017, p.18).

À terme, l'objectif est de parvenir à une véritable inter culturalité, où la diversité ethno-raciale n'est pas simplement tolérée ou intégrée comme un élément décoratif, mais reconnue comme une source de production de savoirs et d'innovation pédagogique. Une telle perspective suppose une transformation des rapports de pouvoir au sein des universités, afin de passer d'une logique d'inclusion compensatoire à une véritable co-construction du savoir, où les voix afro-colombiennes sont pleinement audibles et légitimes.

## **CONCLUSION**

Cet article a pour objectif d'analyser l'impact de la politique des quotas ethniques dans l'enseignement supérieur colombien sur l'inclusion des populations afro-descendantes et la lutte contre les inégalités raciales. Pour ce faire, la méthode historico-analytique a été mobilisée afin d'examiner les documents historiques et d'en extraire les réalités sous-jacentes. La méthode descriptive a également été employée pour caractériser le phénomène étudié et mettre en évidence les transformations qu'il induit dans le paysage éducatif colombien. Nos résultats montrent que cette politique a permis une ouverture significative des universités aux étudiants afro-colombiens, favorisant ainsi l'émergence d'une élite intellectuelle issue de cette communauté. Cette dynamique s'inscrit dans une volonté de démocratisation du savoir et de reconnaissance institutionnelle de la diversité culturelle.

Notre recherche présente néanmoins certaines limites. Nous nous sommes principalement concentrés sur les impacts directs des quotas ethniques sans explorer en profondeur la perception des étudiants et des enseignants sur cette politique. Une analyse plus poussée des interactions entre les différents acteurs du milieu universitaire permettrait d'obtenir une vision plus complète des enjeux de cette réforme. Par ailleurs, notre étude s'est focalisée sur certaines universités, limitant ainsi la portée de nos conclusions à un contexte précis. Nous encourageons ainsi d'autres chercheurs à approfondir cette thématique en élargissant le champ d'investigation à d'autres institutions et en explorant la relation entre l'inclusion universitaire et l'insertion professionnelle des diplômés afro-colombiens.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Agudelo, C. A. (2005). *Afro-descendants en Colombie : Identité, mobilisation sociale et politiques publiques*. Bogotá : Institut colombien d'anthropologie et d'histoire, 284 p.
2. Canco, M. C., & Escobar, F. L. C. (2018). Le quota électoral en Colombie. Dans *Politiques d'égalité en Amérique latine* (p. 3). Medellín : Presses de l'Université de Medellín.
3. Cárdenas, M., & Pérez, C. (2016). « Politiques d'inclusion et accès de la population afro-colombienne à l'enseignement supérieur : bilan et défis ». *Revue colombienne d'éducation*, n° 71, pp. 143-164.
4. García, M. E. (2017). *L'interculturalité dans l'enseignement supérieur : un défi en suspens*. Cali : Université de la Vallée, 198 p.
5. Gómez, G. (2019). *L'implantation des quotas en Colombie* (p. 97). Bogotá : Presses sociales.
6. Gómez, L. F. (2019). « Diversité culturelle et enseignement supérieur en Colombie : vers un curriculum décolonisateur ». *Revue des études sociales*, n° 69, pp. 56-69.
7. González, P. (2018). Femmes en politique. Dans *Regards sur la démocratie en Colombie* (p. 125). Cali : Éditions Herrera.
8. Hernández, J. C. (2011). « Discrimination raciale et marché du travail : une analyse du point de vue afro-colombien ». *Études politiques*, vol. 39, pp. 98-117.
9. Jean Arsène, Y. (2020). « Diversité culturelle, représentations sociales et ethno afro-descendante en Colombie, Côte d'Ivoire ». *Akofena*, numéro spécial 5, pp. 59-64.

10. Maggie, Y. (2011). *La politique des quotas en Colombie* (p. 84). Bogotá : Éditions universitaires.
11. Pardo, M. (2018). *Enseignement supérieur et racisme structurel : le cas des universités publiques en Colombie*. Medellín : Éditions de l'Université d'Antioquia, 212 p.
12. Restrepo, E. (2013). *Ethnicité et action collective en Colombie : une analyse à partir des organisations afro-colombiennes*. Bogotá : Institut colombien d'anthropologie et d'histoire, 240 p.
13. Wade, P. (1997). *Race et ethnicité en Amérique latine*. Londres : Pluto Press, 190 p.